

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 370

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 7

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« ou un transfert de provision mathématique entrant dans le champ »

les mots :

« partielle ou totale entrant dans le champ du I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.